

La vie de Kateri

En 1656, Kateri Tekakwitha, connue sous le pseudonyme «Lys des Agniers» est née d'une mère Algonquine et d'un père Mohawk à Ossernenon dans la vallée de la Mohawk- actuelle Auriesville- dans l'État de New York. Kateri avait quatre ans lorsque cette maladie de la variole - dite européenne - a ravagé son village. Beaucoup de villageois sont décédés dont les parents et le frère cadet de Kateri. Bien qu'elle survécût, sa vue fut profondément touchée et son visage marqué par les cicatrices de la variole. Ainsi, elle fut nommée Tekakwitha c'est-à-dire «celle qui met les choses en ordre» car elle cherchait son chemin en se laissant guider par ses mains vu sa cécité due à la maladie.

En 1667, le village avait abandonné le côté nord de la rivière Mohawk de Kahnawaké, maintenant connu sous le nom Fonda dans l'État de New York. C'est à cette époque, n'ayant que 11 ans que Kateri rencontra les missionnaires Jésuites dans la maison de son oncle. Durant son adolescence, ses convictions la poussèrent à prendre des décisions. Durant sa jeunesse, elle aidait dans la préparation des repas, ramassait des framboises de la forêt, confectionnait des paniers, faisait de la broderie perlée et enfilait les wampums (ceintures tissées de perles de coquillage). Avec l'arrivée des missionnaires, Kateri trouva le réconfort et se résigna à son sort en se réfugiant dans l'enseignement du christianisme. En 1666, elle avoua au Père Jacques de Lamberville S.J. son profond désir de recevoir le sacrement du baptême. Ainsi en 1666, après une très longue période de préparation, elle fut baptisée le jour de Pâques à l'âge de 20 ans sous le nom de Catherine. Bien qu'elle participât à la vie iroquoise, son intérêt pour la foi chrétienne nécessitait un revirement quant aux idées reçues chez les indiens de l'époque. Son désir de ne pas se marier, de se consacrer à Dieu, surprit son entourage. Ce qui la poussa à s'éloigner de son milieu.

En 1677, se sentant persécutée à cause de sa nouvelle foi chrétienne, Kateri abandonna son village avec l'aide de deux Mohawks. Le voyage dura de nombreux jours : 150 miles à partir de la vallée de la Mohawk dans la partie nord-est du territoire en direction du village de Kahnawaké et de la Mission de Saint-François-Xavier sur la rive du fleuve Saint-Laurent. Le Père Jacques de Lamberville S.J. lui avait confié une lettre pour le Supérieur de la Mission et dans laquelle il dit : «Je vous demande de bien la prendre en charge et de la diriger car c'est un Trésor qui nous vous confions. Gardez-le bien et faites-le fructifier pour la gloire de Dieu et le salut d'une âme qui Lui est certainement très chère.» Sa préparation attentive aux sacrements avait ébahi les missionnaires. À la mission, on notait son ardeur à la prière sans jamais négliger ses responsabilités quotidiennes. Quelques mois après son arrivée, elle fit sa première Communion le jour de Noël. Elle avait 21 ans. Pleine de ferveur, elle participa régulièrement aux offices religieux; entamant une prière simple, intérieure. Elle fit le vœu de virginité et se consacra à Dieu, sans toutefois devenir religieuse. Sa devise : « Qui m'apprendra ce qu'il y a de plus agréable à Dieu pour que je le fasse? »

En 1680, vu sa santé chancelante, Kateri tomba gravement malade et succomba à sa maladie le Mercredi saint le 17 avril 1680, à l'âge de 24 ans. Peu de temps après sa mort, il n'y eut plus aucune trace de maladie sur son visage qui retrouva sa première beauté et sa douceur. Elle fut enterrée dans un cercueil en bois à l'endroit où elle pria sur les rives du grand fleuve, près de la Croix de bois. Les faveurs et les miracles obtenus par son intercession commencèrent immédiatement.

En 1717, les Mohawks de Kahnawaké vinrent enfin s'installer à l'actuel emplacement de la Mission Saint-François-Xavier où les restes de Kateri, placés dans un coffre sacré fait de bois poli, sont conservés.

Le 6 décembre 1884, les évêques et les archevêques d'Amérique présents lors de la troisième séance plénière du Conseil de Baltimore demandèrent au souverain Pontife Léon XIII de démarrer le processus de béatification de Catherine Tekakwitha. Plusieurs lettres et pétitions ont été présentées au souverain pontife Léon XIII de la part de diverses tribus indiennes, par lesquelles elles demandant l'Introduction de la Cause de la servante de Dieu, Catherine Tekakwitha.

Le 22 mai 1931, après des années de préparation, la Cause a été instituée par Son Excellence, l'évêque d'Albany, Edmund Francis Gibbons. Le 2 juin, les sessions pour le processus informatif débutèrent et le 23 février, des témoignages ont été

recueillis. Les examens et les rapports furent conclus le 1^{er} mai et le processus se termina le 4 juin. La vénération publique de processus de «non-culte» a été instituée le 29 juin. La visite officielle au tombeau de Tekakwitha au Canada a été faite en toute solennité le 21 juillet 1932. En Juin 1938, la Section historique de la Congrégation des Rites à Rome a déclaré que les documents de la Cause de Tekakwitha étaient complets, authentiques et dignes de confiance, qu'ils établissent la renommée de sainteté de Tekakwitha, et que ses vertus héroïques constituent une base solide pour le jugement final.

Les premières discussions concernant les vertus de la servante de Dieu furent entamées le 26 novembre 1940 avec l'approbation du Saint-Père. En 1942, le pape Pie XII approuva la décision de la Congrégation reconnaissant l'héroïcité des vertus de Catherine Tekakwitha.

Le 3 janvier 1943, Sa Sainteté le pape Pie XII offrit le Saint Sacrifice de la messe. Puis il proclama solennellement: « Il a été prouvé dans cette Cause, et dans le but de l'examen, que les vertus théologiques de la foi, de l'espoir, de l'amour de Dieu et du voisin, et que les vertus cardinales de la prudence, de la justice, de tempérance, de résilience et de leurs vertus subordonnées, de la vénérable servante de Dieu, Catherine Tekakwitha, ont été héroïques ». Par la suite, il signa le décret dans lequel Catherine Tekakwitha était déclarée «Vénérable».

Deux guérisons furent attribuées à son intercession, une jeune fille de 11 ans qui était incapable de marcher et un jeune garçon souffrant d'une paralysie aux jambes due à une maladie dégénérative des articulations. Les deux jeunes ont retrouvé l'usage de leurs jambes et jouissent de leur jeunesse.

Le 17 décembre 1972, Mgr Coderre présida la mise du coffret sacré contenant les reliques de Kateri dans le tombeau de marbre. Ensuite, il bénit solennellement le tombeau qui se trouve dans le transept droit dans l'église de Saint-François-Xavier portant cette inscription « KAIATANORON KATERI TEKAKWITHA » signifiant « Précieuse Kateri Tekakwitha ».

Le 22 juin 1980, Kateri Tekakwitha fut béatifiée par le pape Jean-Paul II qui la déclara «Bienheureuse».

Le 19 décembre 2011, Le pape Benoît XVI annonça la canonisation de Kateri Tekakwitha. Il signa un décret approuvant le miracle attribué à Kateri qui sauva la vie d'un jeune garçon, Jake Finkbonner, souffrant d'une maladie de la bactérie mangeuse de chair.

Elle fut canonisée le 21 octobre, 2012 à Rome, Italie.

Beaucoup de personnes témoignent des miracles personnels obtenus grâce à l'intercession de Kateri, ou de la guérison des membres de leur famille, ou de faveur spéciale accordée. Il suffit de regarder le visage de tous ceux qui furent guéri pour saisir et comprendre leur gratitude et leur joie pour son intercession.